

15

Education et science

1385-1500

Personnes en formation

Edition 2015



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel 2015

Introduction

Cette publication donne une vue d'ensemble des personnes en formation en Suisse. Les résultats statistiques sont présentés selon les différents degrés de formation constituant le système éducatif du pays, à savoir l'école obligatoire (préscolarité/cycle élémentaire, degré primaire et degré secondaire I), le degré secondaire II (formation professionnelle initiale et formations générales) et le degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et hautes écoles). Ils se réfèrent aux données les plus récentes, soit celles de l'année scolaire 2013/14 pour les formations hors hautes écoles et celles de l'année académique 2014/15 pour les hautes écoles.

En 2013/14, la Suisse compte plus de 1,5 millions d'élèves et d'étudiants, ce qui représente près d'un cinquième de la population du pays. Environ la moitié des personnes en formation sont des femmes et près du quart sont de nationalité étrangère. 58% des personnes en formation se trouvent dans la scolarité obligatoire, 23% au degré secondaire II et 18% au degré tertiaire. 0,5% des effectifs suivent un programme d'enseignement étranger non répartisable selon le degré.

L'évolution du nombre d'élèves et d'étudiants depuis le début des années 2000 est marquée par deux tendances. Alors que les effectifs de la scolarité obligatoire commencent par stagner puis par diminuer régulièrement en lien avec l'évolution démographique, les effectifs du secondaire II et surtout ceux du tertiaire s'accroissent pendant la même période. La hausse observée dans le tertiaire se caractérise particulièrement dans le domaine des hautes écoles.

T1 Vue d'ensemble des personnes en formation

	2000/01	2005/06	2010/11	2013/14
Total	1 441 668	1 496 139	1 529 817	1 568 274
Scolarité obligatoire	957 154	957 346	900 238	910 285
Degré secondaire II	315 672	324 467	354 347	361 737
Degré tertiaire	160 484	204 666	257 812	289 699
Degré indéfini	8 358	9 660	17 420	6 553

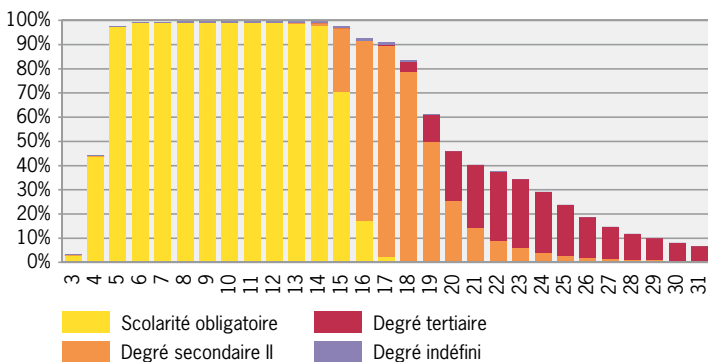
Sources: OFS – SDL, SIUS

© OFS, Neuchâtel 2015

Le graphique G 1 montre qu'en 2013/14 45% des enfants de 4 ans sont scolarisés et qu'ils sont plus de 95% à l'être dès l'âge de 5 ans. La plupart des élèves ont terminé l'école obligatoire à 16 ans. La majorité d'entre eux restent cependant dans le système éducatif et suivent principalement une filière de formation du degré secondaire II. Alors que la majorité des élèves âgés de 16 à 18 ans suivent une formation de ce type, cette part baisse à 50% dès 19 ans, âge auquel les formations du degré tertiaire sont aussi amorcées. La participation à la formation se situe à près de 60% chez les jeunes de 19 ans, à 45% environ chez ceux de 20 ans et diminue ensuite de manière continue.

Taux de scolarisation selon l'âge, 2013/14

G 1



Sources: OFS – SDL, SIUS, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Scolarité obligatoire: généralités

La scolarité obligatoire a connu, ces dernières années, deux grandes réformes. La première touche à sa structure avec la mise en place du concordat HarmoS¹. Alors que l'école obligatoire comprend traditionnellement les degrés primaire et secondaire I, elle inclut également deux années de préscolarité dans les cantons ayant adhéré au concordat. Selon le système appliqué, la scolarité obligatoire compte ainsi 9 ou 11 années scolaires.

La deuxième réforme concerne les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Si ces derniers étaient auparavant placés dans des classes spéciales ou des écoles spécialisées, ils sont aujourd'hui de plus en plus intégrés dans des classes régulières où ils bénéficient d'un soutien pédagogique spécialisé, individuellement ou en groupe².

Selon le tableau T2 la scolarité obligatoire compte, en 2013/14, près de 910'300 élèves. 18% d'entre eux se trouvent dans la préscolarité, 49% au primaire, 29% au secondaire I et 4% dans l'enseignement spécial. Les filles forment près de la moitié des effectifs de chaque degré de la scolarité obligatoire et les élèves étrangers près du quart. Les programmes d'enseignement spécial s'éloignent cependant fortement de ces deux moyennes (36% de filles, 44% d'élèves étrangers).

T2 Vue d'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire

	2000/01	2005/06	2010/11	2013/14		
					Femmes (%)	Etrangers (%)
Scolarité obligatoire: total	957 154	957 346	900 238	910 285	48,5	25,6
Préscolarité/ cycle élémentaire	156 364	156 129	147 932	162 154	48,5	26,6
Degré primaire	473 739	454 092	429 254	450 350	49,2	25,7
Degré secondaire I	278 457	298 436	285 922	263 709	49,2	22,6
Programme d'enseignement spécial	48 594	48 689	37 130	34 072	35,7	44,0

Source: OFS – SDL

© OFS, Neuchâtel 2015

¹ «Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire». Il règle la durée et les principaux objectifs des degrés de formation ainsi que le passage d'un degré à l'autre. Actuellement, 15 cantons font partie du concordat et 7 l'ont refusé.

² La statistique actuelle ne permet pas encore de montrer les élèves intégrés. Seuls les élèves suivant un enseignement séparé (programme d'enseignement spécial, y c. classes pour élèves de langue étrangère) sont relevés.

Scolarité obligatoire: préscolarité/cycle élémentaire (école enfantine)

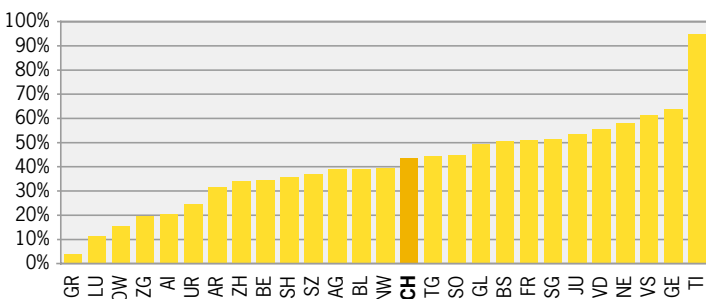
En Suisse, les enfants peuvent bénéficier d'une préscolarité pendant un à trois ans suivant les cantons avant d'entamer l'école primaire. La fréquentation de ce programme est obligatoire pendant au moins une année dans la plupart des cantons alors que seul le Tessin propose un enseignement sur trois ans. L'hétérogénéité de ces pratiques se reflète dans le graphique G2 qui montre, par canton, le pourcentage d'enfants âgés de 4 ans ayant déjà débuté un programme préscolaire par rapport au total des enfants du même âge. Ces différences vont cependant se réduire suite à la mise en place du concordat HarmoS.

En 2013/14, plus de 162'000 enfants fréquentent le degré préscolaire, ce qui représente une augmentation de 5,1% par rapport à l'année précédente. 49% des enfants sont de sexe féminin et 27% de nationalité étrangère.

Selon les scénarios 2014–2023 de l'OFS pour l'école obligatoire, les effectifs de la préscolarité devrait augmenter ces prochaines années en raison de l'accroissement du nombre de naissances ainsi que de la mise en place du concordat HarmoS.

Taux de scolarisation des enfants de 4 ans selon le canton, 2013/14

G 2



Sources: OFS – SDL, STATPOP

© OFS, Neuchâtel 2015

Scolarité obligatoire: degré primaire

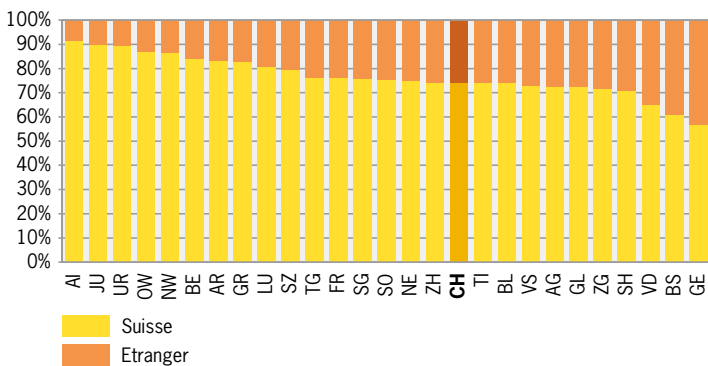
La fréquentation du degré primaire est obligatoire pour tous les enfants. La formation dure généralement six ans, bien que, dans certains cantons³, elle comprenne une année de moins. Le degré primaire a pour but d'enseigner aux enfants la lecture, l'écriture et les mathématiques ainsi que de leur inculquer des connaissances élémentaires dans d'autres matières.

En 2013/14, 450'350 élèves fréquentent le degré primaire, soit une augmentation de 3,8% par rapport à l'année précédente⁴. La part des filles se monte à 49% et celle des enfants de nationalité étrangère à 26%. Comme le montre le graphique G 3, la part d'élèves étrangers diffère notablement selon le canton.

Par rapport à 2000/01, les effectifs du primaire ont reculé de 5%. Selon les scénarios 2014–2023 de l'OFS pour l'école obligatoire, ils devraient cependant croître de près de 10% d'ici 2023.

Degré primaire: élèves selon la nationalité et le canton, 2013/14

G 3



Source: OFS – SDL

© OFS, Neuchâtel 2015

³ Pour l'année scolaire 2013/14, il s'agissait d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville et du Tessin. Dans ces cantons, le degré secondaire I commençait plus tôt qu'ailleurs et s'étendait sur quatre ans au lieu de trois.

⁴ Cette variation est liée principalement à un changement de limites entre le primaire et le secondaire I dans deux cantons (Bâle-Ville et Vaud) avec, en 2013/14, la reclassification de la première année du secondaire I au degré primaire.

Scolarité obligatoire: degré secondaire I

La durée de la scolarité au degré secondaire I s'étend généralement sur trois ans⁵. Durant cette période, les élèves reçoivent une formation générale de base et se préparent à l'entrée dans le degré de formation suivant ou, dans de rares cas, au passage immédiat à la vie active.

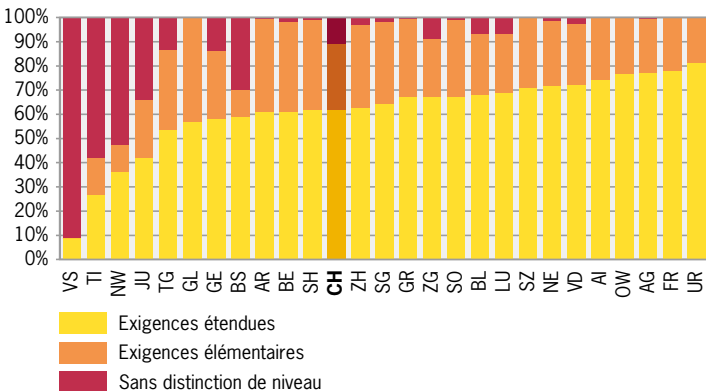
Le degré secondaire I est composé de trois modèles qui se distinguent quant aux exigences posées aux élèves: les filières aux exigences élémentaires, celles aux exigences étendues et celles sans distinction de niveau ou sans information sur le type de sélection des élèves. Les modèles diffèrent selon les cantons et coexistent à l'intérieur d'un même canton.

En 2013/14, près de 263'700 élèves fréquentent le degré secondaire I, soit 6,4% de moins par rapport à l'année précédente⁶. 49% d'entre eux sont des filles et 23% sont de nationalité étrangère. Le 62% des effectifs est inscrit dans un programme à exigences étendues.

Le nombre d'élèves du secondaire I a connu une baisse de plus de 11% depuis 2005/06. Selon les scénarios 2014–2023 de l'OFS pour l'école obligatoire, les effectifs devraient encore diminuer ces prochaines années avant de se remettre à croître.

Degré secondaire I: élèves selon le niveau d'exigence et le canton, 2013/14

G 4



Source: OFS – SDL

© OFS, Neuchâtel 2015

⁵ A l'exception des cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville et du Tessin qui proposent quatre ans de formation. Voir aussi note 3.

⁶ Voir note 4.

Degré secondaire II: généralités

Le degré secondaire II fait suite à l'école obligatoire. Les élèves se répartissent principalement entre les formations professionnelles initiales et les formations générales. Les formations transitoires et complémentaires ainsi que la maturité professionnelle complètent cette offre. Les formations durent généralement de 2 à 4 ans et s'achèvent par l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC), d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), d'un certificat de maturité ou d'un autre type de certificat. A l'exception de l'AFP, les titres obtenus à la fin des études du degré secondaire II permettent un accès direct au degré tertiaire.

En 2013/14, près de 362'000 élèves fréquentent une filière du degré secondaire II. 64% d'entre eux suivent une formation professionnelle initiale et 26% une formation générale menant à une maturité gymnasiale, à un certificat de culture générale ou à une maturité spécialisée. Les 10% restants suivent une maturité professionnelle MP2, une formation transitoire ou une formation complémentaire.

Selon les scénarios 2014–2023 de l'OFS pour le degré secondaire II, les effectifs de ces filières, qui ont crû de plus de 10% durant la dernière décennie, devraient toutefois peu évoluer dans les années à venir.

T3 Vue d'ensemble des élèves du degré secondaire II

	2000/01	2005/06	2010/11	2013/14		
					Femmes (%)	Etrangers (%)
Degré secondaire II: total	315 672	324 467	354 347	361 737	47,9	18,9
Formations transitoires sec. I – sec. II	13 399	15 859	17 019	16 449	52,9	42,4
Formation professionnelle initiale ¹	208 029	213 205	229 116	230 622	42,3	18,4
Maturité professionnelle ²	3 215	5 288	7 670	8 757	49,0	8,7
Formations générales	82 985	82 119	87 702	93 073	59,2	17,7
Formations complémentaires degré secondaire II	8 044	7 996	12 840	12 836	60,8	12,9

¹ Y compris les maturités professionnelles intégrées dans la formation professionnelle initiale (MP1)

² Maturités professionnelles après la formation professionnelle initiale (MP2)

Degré secondaire II: formation professionnelle initiale

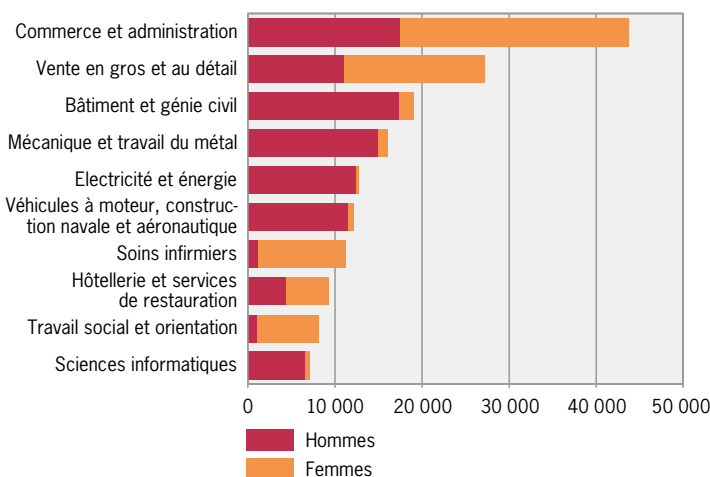
La formation professionnelle initiale est réglementée au niveau fédéral et repose majoritairement sur le système dual (90% des élèves en 2013/14; le reste suit une formation en école à plein temps). Le modèle dual propose un enseignement partagé entre l'entreprise formatrice (pratique) et l'école professionnelle (théorie). Les élèves suivant une formation professionnelle initiale obtiennent, après 3 ou 4 ans, un CFC ou, après 2 ans, une AFP. Cette dernière est destinée aux personnes éprouvant des difficultés à suivre le cursus CFC. Elle permet toutefois par la suite d'entrer en deuxième année de la filière CFC du même métier.

En 2013/14, la formation professionnelle initiale compte près de 230'600 élèves, soit un effectif stable par rapport à l'année scolaire précédente (augmentation inférieure à 0,5%). 42% des élèves sont des jeunes femmes et 18% sont de nationalité étrangère. La quasi-totalité des élèves de la formation professionnelle initiale suivent un programme menant au CFC (92%). Le reste choisit soit une formation de type AFP ou élémentaire (5%) soit d'autres voies de formation professionnelle.

Les trois domaines de formation les plus souvent choisis par les élèves en 2013/14 sont: Commerce et administration (19%), Vente en gros et au détail (12%), Bâtiment et génie civil (8%). Certains domaines sont clairement dominés par un sexe.

Formation professionnelle initiale: élèves selon les domaines de formations les plus représentés et le sexe, 2013/14

G 5



Remarque: les domaines de formation non indiqués dans le graphique représentent 25% des élèves.

Degré secondaire II: maturité professionnelle

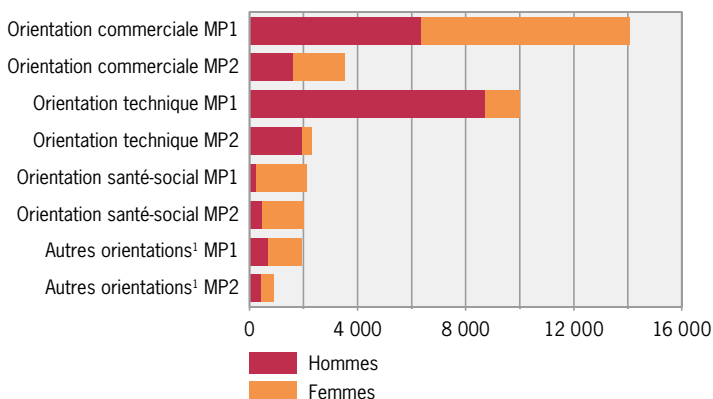
La maturité professionnelle, créée au début des années 1990, ouvre les portes des hautes écoles spécialisées. La formation s'effectue soit parallèlement à la formation professionnelle initiale (modèle MP1), soit après (modèle MP2). Environ trois quarts des élèves se préparant à la maturité professionnelle choisissent la voie MP1, le quart restant la MP2. Ce rapport ne correspond cependant pas à celui observé au niveau des titres délivrés (54% MP1, 46% MP2 pour l'année 2013). Cela tient au fait que les élèves optant pour la voie MP1 suivent leur formation sur une durée de trois ans minimum, alors que ceux choisissant la voie MP2 se préparent, en général, pendant un an seulement.

En 2013/14, 36'915 élèves ont suivi un programme menant à une maturité professionnelle, soit 3% de plus que l'année scolaire précédente. 44% d'entre eux sont des jeunes femmes et 10% des élèves de nationalité étrangère.

Les orientations Commerciale et Technique sont celles qui sont le plus souvent suivies; elles regroupent respectivement 48% et 33% des élèves. Les jeunes femmes sont majoritaires dans les orientations Commerciale, Artistique, Santé-social et Artisanale alors que les jeunes hommes le sont dans les orientations Technique et Sciences naturelles.

Maturité professionnelle: élèves en MP1 et MP2 selon l'orientation et le sexe, 2013/14

G 6



¹ Autres orientations: orientations artistique, artisanale, sciences naturelles

Degré secondaire II: maturité gymnasiale

La maturité gymnasiale est délivrée après trois à quatre ans d'études, selon le canton, au sein d'une école de maturité gymnasiale. Elle fait l'objet d'une reconnaissance officielle par la Confédération (Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale ORM) et les cantons (Règlement de reconnaissance de maturité, RRM). Elle prépare les élèves pour les hautes écoles universitaires et pédagogiques.

En 2013/14, 70'641 élèves fréquentent une école de maturité, ce qui représente une diminution de 1% par rapport à l'année scolaire précédente. 56% d'entre eux sont des jeunes femmes et 13% sont de nationalité étrangère.

Le RRM prévoit que les élèves choisissent, en plus des sept disciplines fondamentales, une option spécifique et une option complémentaire. Comme le montre le tableau T4, les trois options spécifiques ayant le plus de succès en 2013/14 sont: Langue moderne (21%), Economie et droit (19%), Biologie et Chimie (17%). L'option Physique et application des mathématiques présente la part la plus importante de jeunes hommes alors que les Arts visuels regroupent principalement des jeunes femmes.

T4 Ecoles de maturité gymnasiale: élèves selon l'option spécifique et le sexe, 2013/14

	Total	Hommes	Femmes
Maturités gymnasiales: total	70 641	30 918	39 723
RRM Langue moderne	14 961	3 794	11 167
RRM Economie et droit	13 767	8 094	5 673
RRM Biologie et chimie	12 336	5 952	6 384
RRM Physique et applications mathématiques	6 844	5 215	1 629
RRM Arts visuels	5 165	1 178	3 987
RRM Philosophie, pédagogie et psychologie	3 968	1 018	2 950
RRM Langues anciennes	2 923	1 186	1 737
RRM Musique	2 875	892	1 983
RRM sans reconnaissance fédérale	1 307	549	758
RRM Mathématiques et sciences	186	110	76
RRM Sans distinction	6 309	2 930	3 379

Source: OFS – SDL

© OFS, Neuchâtel 2015

Degré secondaire II: écoles de culture générale

Les écoles de culture générale, dont l'instance de reconnaissance est la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), dispensent une formation générale tout en introduisant les élèves à un domaine professionnel. Au bout de trois ans, les élèves obtiennent un certificat de culture générale qu'ils peuvent compléter avec une maturité spécialisée en accomplissant une quatrième année d'études.

En 2013/14, 16'677 élèves fréquentent une école de culture générale, ce qui représente une augmentation de 5% par rapport à l'année scolaire précédente. 75% d'entre eux sont des jeunes femmes et 20% sont de nationalité étrangère.

Comme le montre le tableau T 5, les trois orientations les plus fréquentes relèvent des domaines de la Santé (19%), de la Pédagogie (14%) et du Travail social/pédagogie (13%). A une exception près (Sport), les jeunes femmes sont majoritaires dans toutes les orientations.

T5 Ecoles de culture générale: élèves selon l'orientation, le type de préparation et le sexe, 2013/14

	Total	dont		Hommes	Femmes
		préparation au certificat	préparation à la maturité spécialisée		
Ecoles de culture générale: total	16 677	14 233	2 444	4 237	12 440
Tronc commun	4 057	4 057	0	1 109	2 948
Santé	3 153	2 347	806	908	2 245
Pédagogie	2 252	1 560	692	417	1 835
Travail social/pédagogie	2 096	2 096	0	546	1 550
Travail social	1 594	925	669	374	1 220
Arts et design	754	621	133	229	525
Communication et information	622	534	88	217	405
Travail social/santé	612	612	0	86	526
Santé/pédagogie	508	508	0	89	419
Santé/sciences naturelles	242	207	35	92	150
Musique et théâtre	122	107	15	43	79
Sport	14	14	0	9	5
Psychologie appliquée	4	3	1	1	3
Sciences naturelles	2	0	2	1	1
Sans distinction de l'option	645	642	3	116	529

Source: OFS – SDL

© OFS, Neuchâtel 2015

Degré secondaire II: formations transitoires et complémentaires

Formations transitoires secondaire I-II

Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de formation après la scolarité obligatoire ou qui doivent rattraper des connaissances scolaires peuvent suivre une formation transitoire dont la durée est généralement d'une année. En 2013/14, 16'449 élèves ont recours à une telle offre, soit un effectif stable par rapport à l'année scolaire précédente (augmentation inférieure à 0,5%).

Formations complémentaires secondaire II-tertiaire

Les formations complémentaires ont généralement pour fonction d'ouvrir, en complément aux titres déjà acquis, l'accès à une offre de formation spécifique du degré tertiaire. Les formations dites passerelles, qui permettent aux titulaires d'une maturité professionnelle d'entrer dans les hautes écoles universitaires, en sont un exemple. Pendant l'année scolaire 2013/14, 12'836 élèves suivent une formation scolaire complémentaire, soit une diminution de 3% par rapport à l'année scolaire précédente.

Degré tertiaire: généralités

Le degré tertiaire se divise en deux domaines: la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles.

Ces deux dernières décennies, le degré tertiaire a subi deux grandes transformations: d'une part le transfert d'un grand nombre de formations professionnelles supérieures vers les hautes écoles a été effectué avec la création des hautes écoles spécialisées (HES) dans les années 1990; ce mouvement a été suivi du transfert vers le tertiaire d'un certain nombre de formations qui se déroulaient auparavant au degré secondaire II⁷. D'autre part, les hautes écoles ont subi de profonds changements dans l'organisation des études suite à l'application des directives de la Déclaration de Bologne⁸ dès le début des années 2000. La forte augmentation des effectifs depuis 2000/01 (+88%) est principalement due à ces deux facteurs.

En 2013/14, 289'699 personnes étudient au degré tertiaire. La grande majorité (79%) suit une formation dans une haute école. Les 21% restants se trouvent dans la formation professionnelle supérieure. La part des femmes est plus élevée dans les hautes écoles que dans la formation professionnelle supérieure. Il en va de même pour la part des étudiants étrangers.

T6 Vue d'ensemble des étudiants du degré tertiaire

	2000/01	2005/06	2010/11	2013/14		
					Femmes (%)	Etrangers (%)
Total	160 484	204 666	257 812	289 699	49,6	23,1
Formation professionnelle supérieure	38 674	38 151	51 280	60 244	44,4	17,7
Hautes écoles	121 810	166 515	206 532	229 455	50,9	24,5

Sources: OFS – SDL, SIUS

© OFS, Neuchâtel 2015

⁷ C'est le cas, en particulier, de la formation des enseignants du préscolaire et du primaire.

⁸ Cette déclaration vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur et à harmoniser les systèmes d'enseignement et des diplômes.

Degré tertiaire: formation professionnelle supérieure

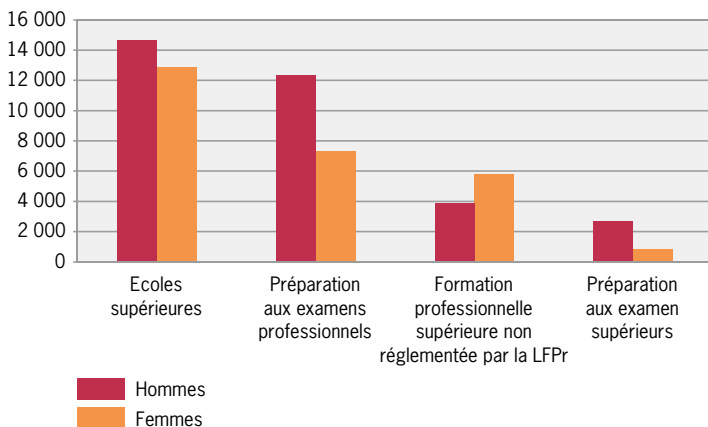
Les formations professionnelles supérieures permettent aux personnes ayant accompli une formation professionnelle initiale d'approfondir leurs connaissances dans leur domaine ou de les élargir. Les programmes proposés sont fortement axés sur la pratique et préparent les étudiants à assumer des fonctions techniques et dirigeantes, au moins à un niveau de cadre moyen.

La formation professionnelle supérieure comprend les écoles supérieures et la préparation aux examens professionnels ou supérieurs régis par la LFPr⁹ ainsi que les formations non réglementées par cette dernière.

On dénombre, durant l'année scolaire 2013/14, 60'244 étudiants dans la formation professionnelle supérieure (+5% par rapport à l'année scolaire précédente). La plus grande partie d'entre eux (46%) fréquentent une école supérieure, 38% se préparent à un examen professionnel ou supérieur¹⁰ et 16% étudient dans une filière de formation non réglementée par la LFPr. Les hommes forment la majorité des effectifs sauf dans ce dernier domaine (60% de femmes).

Formation professionnelle supérieure: étudiants par type de formation et sexe, 2013/14

G 7



Source: OFS – SDL

© OFS, Neuchâtel 2015

⁹ Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) de 2002.

¹⁰ Les données sur les étudiants se préparant aux examens professionnels sont incomplètes. Ces lacunes sont dues à l'organisation de ces formations.

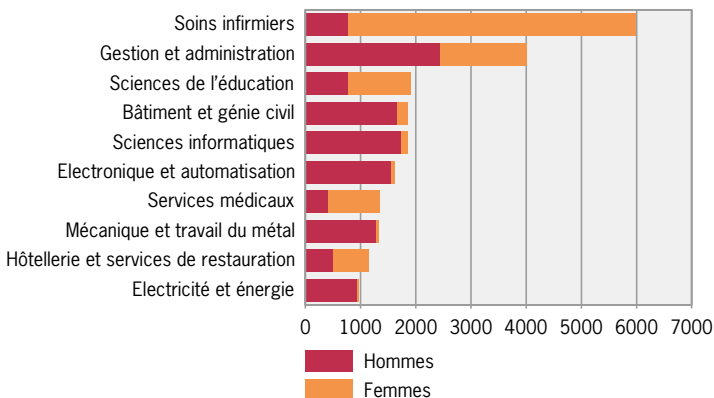
Degré tertiaire: écoles supérieures (ES)

Les écoles supérieures (ES) proposent des formations institutionnelles. Celles-ci durent au moins trois ans lorsqu'elles sont suivies en cours d'emploi et au moins deux ans lorsqu'elles se font à plein temps. L'élaboration des diverses filières et leur reconnaissance par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) reposent sur les plans d'études cadres qui règlent les formations. Ils sont contraignants pour tous les prestataires du domaine de la formation.

Pendant l'année scolaire 2013/14, les écoles supérieures accueillent 27'476 étudiants, dont 47% de femmes et 12% de personnes de nationalité étrangère. Comme le montre le graphique G8, la filière la plus suivie est celle des Soins infirmiers (22% des étudiants). Vient ensuite la filière Gestion et administration (15% des étudiants). Tous les autres domaines comptent chacun moins de 7% des étudiants. Quant à la répartition des étudiants selon le sexe, elle varie fortement entre les divers domaines de formation.

Ecoles supérieures: étudiants selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2013/14

G 8



Remarque: les domaines de formation non indiqués dans le graphique représentent 25% des étudiants.

Source: OFS – SDL

© OFS, Neuchâtel 2015

Degré tertiaire: préparation aux examens professionnels et autres formations professionnelles supérieures

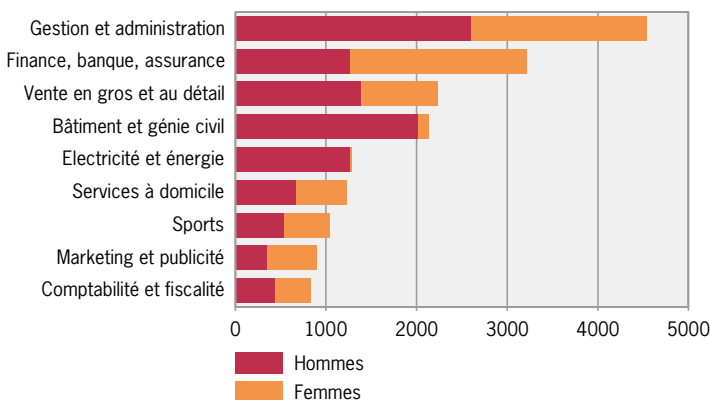
Ce chapitre comprend les examens professionnels fédéraux ou supérieurs et les formations non réglementées par la LFPr. Les examens professionnels fédéraux ou supérieurs sont reconnus sur le plan fédéral et protégés¹¹, contrairement aux formations non réglementées par la LFPr.

Pendant l'année scolaire 2013/14, 23'101 étudiants ont suivi un cours de préparation à un examen professionnel ou supérieur. Près des trois quarts d'entre eux se forment dans l'un des domaines présentés dans le graphique G9. La répartition des étudiants selon le sexe varie fortement entre les divers domaines.

Quant aux formations non réglementées par la LFPr, elles comptent 9667 étudiants pendant l'année scolaire 2013/14. 49% d'entre eux sont inscrits dans le domaine de formation Hôtellerie et services de restauration et 10% dans les Soins infirmiers. Les autres domaines comptent chacun moins de 10% des étudiants.

Préparation aux examens professionnels fédéraux ou supérieurs: étudiants selon les domaines de formation les plus représentés et le sexe, 2013/14

G 9



Remarque: les domaines de formation non indiqués dans le graphique représentent 25% des étudiants.

Source: OFS – SDL

© OFS, Neuchâtel 2015

¹¹ A noter que seul l'examen final est réglementé. Bien qu'il existe des cours de préparation, les candidats sont libres de se préparer aux examens comme ils l'entendent. La statistique actuelle ne relève que les personnes inscrites dans les cours de préparation.

Degré tertiaire: Hautes écoles

Le paysage suisse des hautes écoles est formé de trois types d'institutions: les hautes écoles universitaires (HEU), spécialisées (HES) et pédagogiques (HEP).

En 2014/15, près de 234'000 personnes suivent une formation dans une haute école suisse, ce qui représente une hausse de 92% par rapport à 2000/01 et de 13% par rapport à l'année précédente. Cette importante évolution des effectifs est en grande partie due au développement de l'offre de formation HES et HEP depuis le début des années 2000. Dans les HES, la hausse du nombre d'étudiants entre 2000/01 et 2014/15 est particulièrement importante (+179%).

Plus de 60% des étudiants sont immatriculés dans une HEU, 30% dans une HES et environ 8% dans une HEP. Les femmes sont légèrement mieux représentées (51%) que les hommes et les étudiants de nationalité étrangère forment le quart des personnes en formation. La répartition des étudiants selon le sexe et la nationalité est toutefois très différente selon le type de haute école et le niveau d'études.

La Réforme de Bologne, lancée dans les hautes écoles suisses au début des années 2000, qui a notamment provoqué le remplacement progressif des études traditionnelles de licence/diplôme par une formation à deux cycles (bachelor/master), est achevée. Cet état se reflète dans la répartition des étudiants selon le niveau d'études. En 2014/15, le bachelor est en effet le niveau qui regroupe la plus grande part des étudiants (près de 60%), suivi du master (22%). L'enseignement post grade concerne 16% des étudiants (10% au niveau doctorat et 6% dans la formation continue et approfondie).

T7 Vue d'ensemble des étudiants des hautes écoles

	2000/01	2005/06	2010/11	2014/15		
					Femmes (%)	Etrangers (%)
Total	121 810	166 515	206 532	233 617	51,1	24,6
HEU	96 673	112 375	131 497	143 961	50,4	29,5
HES	25 137	43 721	60 930	70 180	46,4	18,7
HEP	–	10 419	14 105	19 476	73,6	9,6

Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2015

Degré tertiaire: Hautes écoles universitaires (HEU)

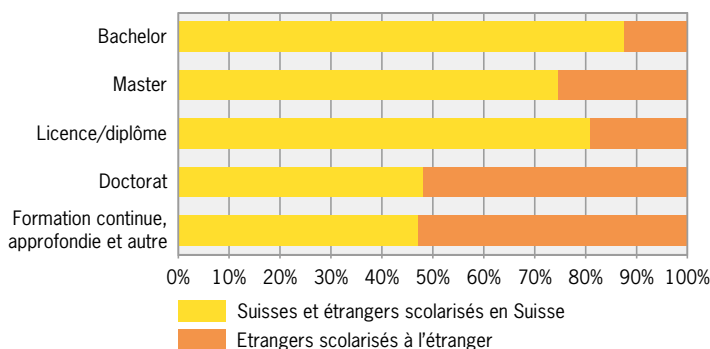
En 2014/15, près de 144'000 personnes suivent une formation universitaire, ce qui représente une hausse de 1,3% par rapport à l'année précédente. Les effectifs dans les HEU sont chaque année plus importants. L'augmentation atteint 49% si l'on compare le nombre d'étudiants de 2000/01 à celui de 2014/15. On observe cependant une légère baisse du nombre d'entrants au niveau bachelor/diplôme en 2014/15 par rapport à l'année précédente (-1,6%). Celle-ci est plus importante dans la population masculine (-3,2%) et étrangère (-3,8%).

Les Sciences sociales (16% de la totalité des étudiants HEU) et les Sciences économiques (15%) sont les domaines qui réunissent le plus grand nombre de personnes. Avec plus de 18% des étudiants HEU, l'Université de Zurich est la plus importante de Suisse en termes d'effectifs. Le nombre de femmes et d'hommes étudiant dans les HEU est quasiment similaire, mais leur part respective varient fortement selon les domaines et les niveaux d'études considérés.

Environ 30% des étudiants HEU sont de nationalité étrangère, 25% étaient domiciliés à l'étranger avant le début de leurs études universitaires. Les étudiants étrangers scolarisés à l'étranger sont même majoritaires au niveau du doctorat et de la formation continue et approfondie.

Etudiants HEU selon la nationalité, le lieu de scolarisation et le niveau d'études, 2014/15

G 10



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2015

Degré tertiaire: Hautes écoles spécialisées (HES)

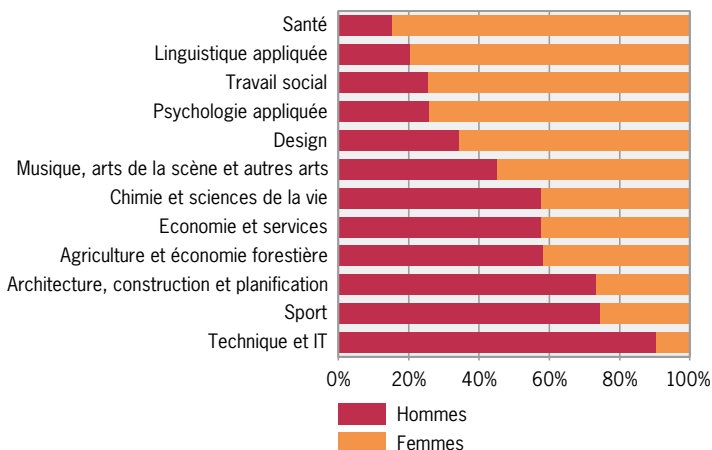
Depuis leur création à la fin des années 1990, les HES ont constamment évolué. De nouvelles filières (également au niveau master) et de nouvelles institutions ont progressivement étoffé le système HES. Ceci a permis un développement important et régulier des effectifs. De 30'000 étudiants en 2000/01, les HES sont passées à plus de 70'000 personnes immatriculées en 2014/15. La part des femmes (26% en 2000/01) a massivement augmenté au fil des ans pour atteindre 46% en 2014/15, grâce principalement au développement de l'offre de formation HES en Santé (85% d'étudiantes en 2014/15) et en Travail social (74%). L'importance de la représentation féminine est très variable selon le domaine d'études et le niveau d'études, tout comme celle des étrangers, qui atteint 20% en 2014/15. Les étudiants étrangers sont le mieux représentés au niveau master (43%).

La Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (27%) et la Zürcher Fachhochschule (24%) regroupent plus de la moitié des effectifs HES. Les étudiants optent le plus souvent pour une formation en Economie et Services (35%), en Technique et IT (17%) ou en Travail social (11%).

Les HES ont terminé leur transition vers les niveaux d'études conformes à Bologne. L'introduction du master en est l'élément le plus important, car il a ajouté un degré supplémentaire aux études, degré qui n'existait pas auparavant. Depuis 2010/11, plus aucune personne n'a débuté une formation HES au niveau diplôme.

Etudiants HES selon le domaine d'études et le sexe, 2014/15

G 11



Degré tertiaire: Hautes écoles pédagogiques (HEP)

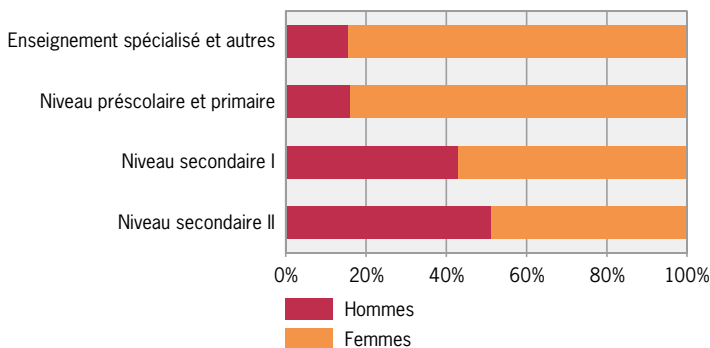
Les HEP sont des hautes écoles spécifiques: le niveau d'études dépend de la filière d'études, à savoir du niveau scolaire auquel se destinent les futurs enseignants. Ces derniers doivent avoir obtenu un bachelors pour enseigner aux degrés préscolaire et primaire, un master pour le degré secondaire I et un master universitaire suivi d'un diplôme pédagogique HEU ou HEP pour le secondaire II. Pour les autres filières HEP, ce sont des études de niveau master qui sont exigées, excepté en Logopédie et en Psychomotricité où le bachelors suffit. Les HEP ne sont pas systématiquement les seules institutions à être chargées de la formation des enseignants. Dans certains cantons, cette mission est partagée entre HEP et HEU. Le canton de Genève fait exception, puisque la formation des enseignants y est dispensée exclusivement à l'université.

Depuis leur création, les HEP n'ont cessé d'augmenter leurs effectifs. En 2014/15, un peu moins de 20'000 étudiants suivaient une formation pédagogique, ce qui correspond à une hausse de plus de 5% par rapport à l'année précédente. 74% des étudiants sont des femmes et moins de 10% sont d'origine étrangère. Comme le montre le graphique G 12, les femmes sont plus ou moins bien représentées selon la filière d'études.

Plus de la moitié des étudiants HEP suivent une formation dans la filière préscolaire et primaire. Le nombre d'entrants au bachelors en 2014/15 y était supérieur à 3000 personnes, soit 60% de plus qu'en 2006/07.

Etudiants HEP selon la filière d'études et le sexe, 2014/15

G 12



Source: OFS – SIUS

© OFS, Neuchâtel 2015

Statistique des élèves et des étudiants (SDL)

La Statistique des élèves et des étudiants (SDL) résulte de 26 statistiques cantonales. Sont recensées toutes les personnes qui suivent pendant une demi-année au moins un programme visant un objectif de formation déterminé, à plein temps ou à temps partiel. Le relevé s'étend du degré préscolaire au degré tertiaire (hautes écoles non comprises). Les institutions de formation publiques et privées sont incluses dans le recensement. Les données des 26 cantons sont harmonisées par l'OFS au niveau suisse.

Système d'information universitaire suisse (SIUS)

La banque de données des étudiants et diplômés du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue au début des années 1970 pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Elle renseigne sur la situation dans les études, le déroulement de celles-ci et sur divers facteurs sociodémographiques des étudiants. Toutes les personnes immatriculées possèdent un identificateur personnel. Celui-ci permet de traiter les données personnelles relevées de manière anonyme et de réaliser des analyses de flux (par ex. changements de haute école ou de branche, taux de réussite, durée des études). La banque de données sert de base pour les analyses scientifiques sur le déroulement des études dans les hautes écoles suisses, notamment pour les indicateurs des hautes écoles et les prévisions du nombre d'étudiants qu'établit l'OFS. Depuis l'année scolaire 2012/13, le NAVS13 est relevé en complément pour chaque personne permettant des analyses longitudinales sur l'ensemble des niveaux de formation.

Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

La Statistique de la population et des ménages (STATPOP) fait partie des enquêtes réalisées à partir de 2010 dans le cadre du nouveau système de recensement annuel de la population. Elle présente l'état et la structure de la population résidente et des ménages au 31 décembre d'une année donnée ainsi que les mouvements enregistrés pendant l'année civile.

Abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CFC	Certificat fédéral de capacité
EPF	Ecoles polytechniques fédérales
ES	Ecoles supérieures
HEP	Hautes écoles pédagogiques
HES	Hautes écoles spécialisées
HEU	Hautes écoles universitaires (EPF incluses)
LFPPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle
MP	Maturité professionnelle
OFS	Office fédéral de la statistique
ORM	Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale
RRM	Règlement de reconnaissance de maturité
SDL	Statistique des élèves
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
SIUS	Système d'information universitaire suisse

L'OFS édite régulièrement des publications et des études thématiques sur ce sujet. Nous vous invitons à consulter notre site Internet: **www.education-stat.admin.ch**

Renseignements:	Scolarité obligatoire, degré secondaire II, formation professionnelle supérieure: lernstat@bfs.admin.ch Hautes écoles: sius@bfs.admin.ch
Graphisme/Layout:	Section DIAM, Prepress/Print
Langue du texte original:	Français
Page de couverture:	OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com
Numéro de commande:	1385-1500